

Nouvelliste valaisan

Journal quotidien

St-Maurice

Téléphone 2.08

PRIX DES ANNONCES :

Velets et de Bex à Villeneuve	8 cts le mm.	Annonces reçues par PUBLICITAS
Suisse	10 "	S. A. Sion, Montreux, Lausanne et
Etranger	14 "	succursales, ainsi qu'au Bureau du
Rédactions	20 "	Nouvelliste, St-Maurice, Téléph. 2.08
Mortuaires	16 "	Compte de chèques post. Il c 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

SUISSE	Un an 6 mois 3 mois	ETRANGER	Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin	12.— 7.— 4.—	Par 2 num.	20.— 10.50 5.75
Avec Bulletin	16.— 9.— 5.—		
Compte de chèques postaux Il c 274		Avec Bulletin officiel, tarif spécial	

LES ANCÊTRES

Le *Courrier de Sion*, sous la signature de M. Sauthier, évoque l'époque héroïque où tant de jeunes gens se battaient pour cette grande idée de l'indépendance du Bas-Valais qui a fini par devenir une réalité.

Si nous prenons le dessus du panier, ils étaient là une vingtaine d'enthousiastes qui avaient du caractère, du tempérament, du feu, et qui, bravant les coups, risquaient tout : la confiscation de leurs biens, la prison, l'exil et même la mort, pour ce bel idéal de l'égalité politique entre les différentes parties du canton.

C'était le temps des puissants souffles patriotiques.

Le *Courrier* s'attache tout particulièrement à faire ressortir la physiologie des Frères Barman.

Ils furent aux premiers rangs de la grande aventure, mais ils ne furent pas les seuls. Nous y relevons les de Werra dont un trouva la mort au Trient, les Abbet dont le fils devint évêque de Sion, les Joris, les de Riedmatten, les Dufour, les Morand et les Fibiez dont la fille vit encore à Bagnes et est la mère vénérée de M. le conseiller d'Etat Troillet, etc., etc.

De 1830 à 1838, le mouvement n'avait aucun caractère de parti. Les curés aspergeaient les mâts d'eau bénite et leur donnaient la bénédiction liturgique. Tout le monde vivait tellement dans cette atmosphère de l'indépendance du Bas-Valais que, dans la partie française du canton, on comptait sur les doigts les hommes qui voulaient rester fidèles à l'ancien ordre de choses. Au nombre de ces magistrats, on citait à St-Maurice l'aïeul de M. le Dr de Cocatrix, ancien député et ancien préfet.

A partir de 1839, un souffle nouveau passa. Il venait de France. Ce furent les premiers essais du libéralisme politique qui n'avait rien, absolument rien de commun avec les tendances accentuées du parti radical de 1934.

Le *Courrier* cite des extraits de proclamation du gouvernement libéral de 1840 où le nom de Dieu et de la Providence revient à chaque ligne. Il serait exagéré de dire que cette pieuse tradition a été abandonnée par le parti radical tout entier. Le Conseil fédéral ferme toutes ses lettres aux Etats cantonaux par une invocation pieuse.

Quand MM. Filliez et Abbet furent exilés sur les territoires des communes de Bex et de Lavey, leur gros souci du dimanche était l'assistance à la messe, et Mgr Abbet ne racontait jamais, sans une certaine émotion, le risque couru par son père, passant la frontière et le Rhône en bac, à cinq heures du matin, pour remplir en cachette son devoir dominical à la chapelle des Capucins de St-Maurice. Il devait attendre la nuit pour regagner son foyer.

A l'extrême-droite, il y eut évidemment comme à toutes les époques troublées, des exagérations et des accusations qui ne tenaient pas debout et dont nous supportons, aujourd'hui encore, c'est-à-dire après un siècle, des conséquences regrettables. Tous ces révolutionnaires ne sortaient pas de l'enfer. Loin de là.

Historiquement, la lumière s'est faite.

Nous ne défendons pas ; nous n'établissons pas les responsabilités. Nous montrons seulement.

Pour en revenir aux Barman, il y

eut trois frères, tous hommes d'intelligence, de valeur et de talent : Joseph-Hyacinthe qui fut ambassadeur de Suisse à Paris, sous l'empire, Maurice qui devint conseiller d'Etat et qui alla habiter Saillon, et Louis, colonel fédéral, un titre alors ! qui fut député au Grand Conseil et membre de la Diète fédérale.

Tous trois furent des libéraux notoires. Mme Joseph-Hyacinthe Barman, une de Quartéry sauf erreur, suivit l'avènement du gouvernement valaisan de 1840 par des danses et des chants qui avaient la prétention de glorifier les idées nouvelles.

Mais la vérité toute simple et toute nue nous oblige à reconnaître qu'aucun des frères n'abandonna jamais les pratiques religieuses. Le colonel, que nous avons connu, était un des habitués de la messe de huit heures aux Capucins de St-Maurice.

Président de la Commission scolaire de Saillon, Maurice s'astreignait tous les dimanches à conduire les enfants à l'église et à les surveiller étroitement pendant le temps de l'Office. Sous ce rapport, sa mémoire est même restée en bénédiction dans la commune.

Ce que les Bas-Valaisans ont vu dans le mouvement des années allant de 1830 à 1839, c'est la poussée irrésistible d'un peuple, blessé dans ses sentiments de fierté et de patriotisme, vers son indépendance et sa libération et dont les chefs faisaient appel à Dieu pour les conquérir.

C'est une leçon que les descendants et les héritiers ne devraient pas oublier.

Ch. Saint-Maurice.

A M. EVÉQUOZ

Nous voici à l'avant-veille du Congrès conservateur de Lucerne.

Le Comité du Parti se réunira demain déjà pour désigner le candidat à la présidence.

De toutes parts, on nous presse pour nous engager à vous faire revenir sur votre décision, nous prêtant une influence que nous sommes bien loin d'avoir.

Mais ne pourriez-vous pas écouter la voix prépondérante du Comité unanime, celle non moins impressionnante des chefs conservateurs de la Suisse entière, les sollicitations des cantons romands, du Valais ?

Nous savons, certes, que l'ambition ne vous tenaille pas, mais ayez, de grâce, de très joli geste de faire plaisir à vos amis. Est-il besoin de vous redire que tous et tout vous appellent à cette présidence du parti conservateur-populaire suisse ? Vous le savez, vous le sentez. Ni votre courage, ni votre tact, ni votre capacité ne sont mis en doute.

Acceptez donc, d'un cœur joyeux, la candidature qui vous a été spontanément offerte. Toute votre vie fut une ascension vers l'idéal. Gravissez cette dernière marche dans l'intérêt du parti et du pays.

Le Nouvelliste.

FEDERATIONS LAITIÈRES ET MONOPOLE DU LAIT

Nous recevons de l'Union centrale des Producteurs suisses de lait l'exposé suivant :

Au début de décembre, la presse quotidienne a publié que le Conseil fédéral s'était occupé d'un projet de monopole du commerce du lait de l'Union centrale des producteurs de lait. On prétendait que ce monopole devait être accompagné d'une augmentation de quelques centimes du prix du lait de consommation. Il est compréhensible que ce communiqué devait éveiller l'attention du consommateur qui devait

se demander dans quelle mesure les intentions et les propositions des fédérations laitières correspondaient à la réalité. Comme entre-temps le « monopole du lait » a été traité dans divers journaux, suivi d'attaques plus ou moins sérieuses contre l'organisation des producteurs de lait, il semble opportun de renseigner ouvertement le public sur la situation.

L'industrie laitière suisse souffre énormément de la crise économique. Elle a presque complètement perdu ses débouchés pour le lait condensé et son exportation de fromage est réduite de moitié environ. L'observateur superficiel y voit là tout simplement les suites d'une « politique des prix à rebours », c'est-à-dire du maintien trop prolongé des prix du lait et du fromage supérieurs aux prix mondiaux. D'autres y voient tout d'abord un problème de qualité et prétendent que notre fromage d'exportation s'est laissé dépasser par les imitations étrangères. Malheureusement, aucun de ces correspondants n'a cherché à se rendre compte pourquoi les autres pays laitiers d'Europe, malgré leurs misérables prix du lait et leur bonne fabrication ont à lutter contre des difficultés égales ou même supérieures à celles de la Suisse.

La critique mentionnée plus haut ne tient pas compte de deux facteurs déterminants de la situation. Le premier réside dans l'énorme extension de l'industrie laitière dans les pays d'outre-mer depuis la guerre et le perfectionnement de la technique du froid. La Nouvelle Zélande, l'Australie, l'Argentine et le Canada non seulement couvrent une proportion croissante des besoins mondiaux de beurre et de fromage, mais ils se sont également mis à condenser le lait avec l'aide de grosses entreprises européennes et américaines et ont pris pied avec ce produit sur la plupart des marchés. Ces nouveaux concurrents bénéficient non seulement de prix du lait très bas, du fait de conditions de production beaucoup plus favorables, mais aussi de main-d'œuvre, de frais de transport, de sucre et de combustible bien meilleur marché que les fabricants européens. C'est là que git la cause de l'exportation croissante de notre industrie du lait condensé dans d'autres continents.

Le second facteur déterminant réside dans la tendance toujours plus accentuée de tous les pays européens, de se remplir sur eux-mêmes, de protéger leur production indigène et de réduire l'importation à son minimum. Nous ne pouvons plus exporter aujourd'hui nos fromages en France et en Allemagne qu'à la faveur de contingents déterminés. Ces deux pays ne restreignent pas seulement l'importation quantitativement, mais ils contrôlent également les prix, afin d'éviter que les produits importés ne soient pas vendus à des prix inférieurs aux leurs. Plus nos prix d'exportation sont bas, plus l'étranger se protège par des mesures restrictives. C'est ainsi que se résume l'idée de l'écoulement de nos produits laitiers à l'étranger pourrait être développé de façon durable par de nouvelles baisses de prix.

Le prix actuel du lait en Suisse a atteint un minimum qui ne peut pas être dépassé sans conséquences désastreuses pour l'agriculture. Le Conseil fédéral, le Parlement et le peuple dans son ensemble le reconnaissent et font de gros sacrifices pour soutenir ce prix. Ces sacrifices seront nécessaires aussi longtemps que la situation générale du marché ne se sera pas améliorée. Afin de leur assurer pleine efficacité, ces actions de secours doivent être complétées par des mesures radicales de l'industrie laitière elle-même. C'est ainsi que les fourrages importés ont déjà été grevés de droits d'entrée supplémentaires et de taxes, dont le revenu est en grande partie affecté au soutien du prix du lait. Les fournisseurs de lait de consommation versent dans le même but un « centime de crise » pour chaque kilo de lait. De plus, les fédérations laitières régionales les astreignent à de plus ou moins forts prélèvements, dont le rendement sert en premier lieu à couvrir les pertes de la transformation des trop-pleins en produits laitiers. Les règlements de production et de livraison du lait ont été révisés et rendus plus sévères, d'entente avec les fédérations laitières : il en est de même des dispositions de l'Ordonnance fédérale concernant le commerce des denrées alimentaires. Finalement, l'Union centrale des producteurs de lait a été obligée de limiter quantitativement sa garantie des prix du lait, du beurre et du fromage, afin d'obliger ses membres à restreindre leur production. Ce contingentement a soulevé un gros mécontentement chez les paysans, ce dont il n'y a pas lieu de s'étonner, quand on pense que la paye du lait est la seule ou la principale source de revenu pour de nombreuses familles paysannes dans le génie.

Sans aucun doute, ces diverses mesures prises sous la pression de la crise constituent une lourde charge pour l'organisation des producteurs de lait. Beaucoup de ses membres ne veulent pas comprendre la nécessité d'une réglementation aussi sévère, aussi longtemps qu'une petite minorité de paysans non-fédérés n'en sont pas frappés. Ces dissidents forment à peine 5 % de tous les producteurs de lait. Toutefois, leur conduite porte atteinte à l'efficacité des mesures prises par les fédérations et par la Confédération pour soutenir le prix du lait. C'est ce qu'on reconnut le Conseil fédéral et les Chambres à la session du printemps 1933 ; et c'est pour protéger les mesures de l'organisation contre l'ingérence des « sauvages » qu'a été pris l'arrêté fédéral du 13 avril 1933, prolongeant l'aide aux producteurs de lait et les mesures prises pour atténuer la crise agricole, puis l'Ordonnance fédérale du 28 du même mois re-

lative à l'amélioration et à la limitation de la production laitière, ainsi qu'à la surveillance du commerce et de l'utilisation du lait. Malheureusement, l'expérience a démontré jusqu'ici que ces dispositions n'atteignent qu'imparfaitement le but désiré, étant donné que diverses sociétés de laiterie et acheteurs de lait peuvent se soustraire à leur application. Ce, à l'avantage de quelques-uns et au détriment de tout un groupement économique, ainsi que des actions de secours officielles en faveur de tout le peuple, dont la pleine efficacité doit être assurée.

Aussi, l'Union centrale des producteurs de lait a-t-elle jugé à propos de demander au Conseil fédéral qu'à l'avenir la participation au ravitaillement du pays en lait soit subordonnée à l'affiliation des producteurs en cause à une de ses sections. Tout producteur et toute société de laiterie peut se rallier à l'organisation avec les mêmes droits et les mêmes devoirs que les membres actuels. Cet ordre dans le système général du ravitaillement est indispensable pour assurer la pleine efficacité des mesures coercitives et restrictives imposées aux producteurs. Mais il y a aussi lieu de tenir compte du facteur psychologique dans des questions de cette nature, étant donné le caractère individualiste du paysan. Le producteur de bonne volonté acceptera moins facilement le nouvel état de choses aussi longtemps qu'il saura que tous ses collègues n'y sont pas astreints, qu'il y en a toujours encore quelques-uns qui peuvent s'y soustraire.

Soit dit encore pour terminer que ni au cours des délibérations de l'Union centrale des producteurs de lait, ni dans sa requête au Conseil fédéral, aucune mention n'a été faite d'une augmentation du prix du lait de consommation consécutive aux mesures proposées. La réglementation proposée est absolument compatible avec le maintien des prix actuels du lait, à la condition que le Conseil fédéral et le Parlement soient prêts à soutenir ces prix financièrement en tant que les revenus des droits d'entrée des fourrages et du centime de crise n'y suffiront pas. Il semble toutefois ressortir des délibérations au sein du Conseil fédéral et de l'attitude que les Chambres ont prise jusqu'ici, que ces conditions seront remplies et qu'il n'y aura pas lieu de rejeter ce printemps sur le consommateur une partie des sacrifices nécessaires au soutien du prix du lait.

La Religion au microphone

Des conférences religieuses étaient radiodiffusées en France. Elles le sont chez nous, sous le contrôle bienveillant de l'autorité. Mais on n'a pas su ni voulu, chez nos voisins, être aussi équitable et tolérant. Des objections ont d'abord été faites, des conditions posées, mais telles qu'on voyait bien que le but que l'on se proposait était d'obliger les orateurs religieux à se taire. Et, de fait, l'interdiction radicale-socialiste n'a pas tardé.

Bien entendu, ces orateurs ne se sont pas tus ; ils ont seulement été forcés d'exporter l'éloquence sacrée, et c'est donc de l'extérieur qu'elle retourne en France. Ce serait risible si ce n'était ridicule et nuis en même temps.

Les officiels de la radio ont-ils craint de se compromettre ? Les paroles d'apaisement et de concorde sont si peu de mode, en ce moment, que celles de la chaire ont pu les offusquer. Ou bien c'est qu'ils ont le sentiment que des discours d'honnêteté, de charité et d'altruisme faisaient une opposition trop violente à la tribune politique.

Notez qu'il ne s'agissait pas de prédication et encore moins d'agitation confessionnelle. Il n'était pas question non plus de saper le gouvernement et de mettre le régime dans ses petits souliers. Non, mais peut-être Dieu était-il cité, et avec éloge. Il n'y a pas là de quoi s'inquiéter, même chez les citoyens qui ont rompu toute relation avec lui. Ce sont, du reste, ceux-là que Dieu doit gêner le moins puisqu'ils en nient l'existence.

Or si l'on a besoin en ce moment d'entendre, en France, des propos d'union et de fraternité, nous croyons, et beaucoup de gens croient avec nous, qu'il faut plutôt les attendre de la religion que des débats parlementaires.

Il est bien entendu que tous les cultes sont admis dans la prédication conforme à la paix du cœur, et non une confession avantageuse aux dépens des autres. Si l'on ne craignait de déplaire on en appellerait à Voltaire qui voyait dans toute religion naturelle les principes de morale communs au genre humain. Lacordaire, qui n'est pas suspect, estimait que la multitude des cultes démontre à satiété la nature et le but religieux de l'homme.

Donnez le microphone à tous les ministres qualifiés d'une croyance et laissez-les développer dans la liberté de la pensée et avec la modération qui s'impo-

se les principes fondamentaux de leur dogme. Tous s'accorderont sur les bienfaits de la droiture, de la vertu, de la bonté et de cette grande force dont nous avons tous besoin en ce moment : la résignation, l'esprit de sacrifice.

Et ce sont ces orateurs qui paraissent dangereux ! Entre deux fox-trots et une recette culinaire pour accommoder le bœuf on craint qu'ils ne propagent, en conseillant le travail et la probité, et peut-être même la prière, des idées subversives.

On ne veut donc plus entendre, en cette France de douceur et de grâce, la chanson éternelle qui berce l'humanité et à laquelle Jaurès reconnaissait de beaux accents ?

Th.

LES ÉVÉNEMENTS

Le temps des crises

En Yougoslavie.

Comme nos dépêches d'hier le faisaient prévoir, la crise ministérielle est ouverte en Yougoslavie.

Le président du Conseil, M. Skritch, le ministre des finances, M. Djordjevitch et le ministre de l'instruction publique, M. Stan Stankovitch, ont offert leur démission au roi.

La crise a des causes essentielles. Le président du Conseil et le ministre des finances sont en désaccord sur la question du budget et des impôts nouveaux. Les amendements présentés par la commission de la Chambre étaient soutenus par le président du Conseil et repoussés par le ministre des finances.

Le roi a commencé ses consultations. Certains milieux estiment que le ministère pourrait être conservé au prix de quelques changements dans l'attribution des portefeuilles, mais M. Ouzounovitch semble avoir le plus de chances d'obtenir la présidence.

En Belgique.

Remanié, il y a quelques jours à peine, le Cabinet de Broqueville va-t-il subir un nouveau remaniement ? Tout permet de le croire. Le comité permanent du parti libéral vient de voter un ordre du jour constatant le déséquilibre des influences au sein du ministère par suite du dernier remaniement et faisant confiance aux ministres libéraux pour réaliser au gouvernement un juste équilibre des forces nationales.

Il n'y a pas que ce déséquilibre qui fasse l'objet du mécontentement. Il y a aussi le fait que M. de Broqueville, premier ministre, a fait le dernier remaniement de son cabinet sans consulter ni même prévenir ses associés libéraux. Et cela pour la mauvaise raison qu'il a fait entrer dans le ministère, en lui confiant d'importantes attributions, M. Van Cauwelaert, chef du parti flamingant.

Et ses amis libéraux, sans lesquels il ne saurait gouverner, ne veulent pas « avaler cette pilule » d'autant plus que la nomination de M. Van Cauwelaert a provoqué dans la partie wallonne du pays, et à Bruxelles même, une véritable levée de boucliers. C'est que M. Van Cauwelaert a non seulement un passé linguistique très lourd, mais que son programme va jusqu'à envisager la flamanisation de Bruxelles. Les Bruxellois et les Wallons considèrent donc que le gouvernement est singulièrement alourdi au point de vue flamingant et qu'un remaniement ministériel plus large et plus profond s'impose, notamment par la désignation de personnalités wallonnes, dont la présence au sein du gouvernement constituerait un antidote.

Des négociations vont donc être engagées par les ministres libéraux avec M. de Broqueville, en vue d'un remaniement du ministère, à moins que celui-ci ne soit renversé au cours des prochaines séances parlementaires.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Scandales, inculpations, sanctions

Il y a quelque temps une instruction était ouverte contre X à la suite du dépôt de plusieurs plaintes visant le chef de la Société d'équipement des voies ferrées et des grands réseaux électriques à Paris.

Sur le rapport déposé par trois experts, le juge d'instruction a inculpé d'infraction à la loi sur les sociétés M. François-Marsal, ancien président du conseil, et M. René Gérard, tous deux membres du comité directeur de cette société.

L'ancien appréciateur du Crédit municipal de Bayonne, Henri Cohen, a été arrêté et conduit à la maison d'arrêt.

Cette arrestation a été décidée à la suite de la découverte de fausses estimations. Examinant un premier collier estimé 600,000 francs par Cohen et sur lequel 500,000 francs avaient été prêtés, les experts venus de Paris constatèrent que le bijou en question ne valait que 1500 francs. Trois autres bijoux, que Cohen avait estimés 1,200,000 francs et sur lesquels un million de francs avait été prêtés, ne valaient en réalité que 37,000 francs.

Cohen avait déjà été condamné trois fois pour escroquerie.

La présidence du Conseil français communique qu'à la suite du rapport établi par l'inspecteur général des services administratifs chargé de l'enquête au ministère du commerce, il a été décidé que M. Delamarque, inspecteur général du crédit au ministère du commerce, et le sous-chef du bureau au même ministère, seront renvoyés devant le conseil de discipline. Ces deux fonctionnaires cesseront immédiatement d'exercer leurs fonctions.

Ces deux fonctionnaires avaient dans leurs fonctions à effectuer un certain contrôle sur les Crédits municipaux. La décision qui les atteint a été prise après que l'on eût constaté qu'ils n'avaient à peu près pas opéré ce contrôle.

Ce n'est pas d'infimes sanctions de ce genre qui empêcheront le peuple de murmurer, la presse de mener grand bruit et tous les gens honnêtes de croire que M. Chautemps mettrait volontiers la lumière sous le boisseau. Il paraît de plus en plus impossible que cela n'aboutisse pas à une crise ministérielle. Combien de temps la majorité qui soutient le gouvernement résistera-t-elle à la demande de justice et de clarté ? La question est là.

Manifestation catholique à Stuttgart

Au cours d'une manifestation des catholiques à Stuttgart, M. Adam, professeur à l'université de Tubingue, a prononcé un discours qui suscite de vives protestations dans les milieux nationaux-socialistes.

Il déclara que pour les catholiques, il n'y avait pas de morale héroïque et nationale qui ne se base sur les éléments éternels et religieux :

« La communauté populaire, dit-il, est née du christianisme. C'est seulement comme peuple chrétien que nous avons eu une existence historique pendant des siècles. »

Le professeur Adam s'en prit aux « chrétiens-allemands », qu'il accusa de paganisme, et félicita ceux des protestants qui luttent, depuis quelque temps, contre ces tendances nouvelles.

Après ce discours, les Jeunesses catholiques défilèrent en uniforme ; dispersées par la police, elles se reformèrent en différents points de la ville.

Le « Voelkischer Beobachter » déclara

re que les paroles du professeur Adam constituent une provocation inouïe au national-socialisme, d'autant plus qu'elles ont été prononcées devant l'évêque et les autorités ecclésiastiques du Wurtemberg.

Une merveilleuse mosaïque

Une merveilleuse mosaïque vient d'être remise à jour à « Leptis magna », en Libye, dans une villa romaine que l'on est actuellement en train de dégager des sables. La mosaïque se trouve dans une salle qui a près de seize mètres carrés. La partie centrale qui, comme le restant de la mosaïque, est très bien conservée, représente Orphée entouré des bêtes qu'il a charmées par le son de sa lyre.

« Leptis magna » qui ressuscite grâce aux admirables efforts des services historiques d'Italie entrepris il y a douze ans fut, on le sait, la ville de Septime Sévère et le grand centre du commerce des huiles. Elle possédait des édifices magnifiques. Déjà des rues entières, des places, les thermes impériaux d'une richesse incroyable sont déblayés. Les décorations des arcs et portiques, les vestiges des temples et palais, donnent l'idée la plus émouvante de la romanité en Afrique. Une fois le port intérieur et ses quais cyclopéens rendus à la lumière, « Leptis » sera à côté de Pompéi et d'Herculanium, l'une des merveilles du monde.

Où la police est lapidée

La garde civile s'est rendue à Puetsco (Espagne), pour apaiser les habitants qui se battaient. Elle a été reçue à coups de pierres par les habitants. La police a dû tirer pour se défendre. Une femme a été tuée et cinq hommes blessés.

L'anarchie à la prison

Une averse de projectiles variés à travers les grilles des cellules et des torrents d'insultes ont accueilli M. Mac Cormick, nouveau commissaire des prisons de New-York, lors de sa première inspection du pénitencier de Welfare-Island, que les Américains appellent « la pire prison du monde ». M. Mac Cormick a découvert dans les cellules des narcotiques, des couteaux, des rasoirs et d'autres armes provenant de l'anarchie régnant dans la prison. Aussitôt M. Mac Cormick a destitué le garde-chef et ordonné l'arrestation de nombreux sous-ordres. Plusieurs détenus ont été mis au secret.

NOUVELLES SUISSES

Des Suisses arrêtés en Allemagne

Un ouvrier nommé Baechtold, de Schaffhouse, âgé de 30 ans, a été arrêté mardi soir, dans une zone douanière franche, située sur territoire allemand. Baechtold qui était domicilié à Schaffhouse, travaillait depuis quelques jours à Rheinau (canton de Zurich) comme ouvrier couvreur. Il se rendait en vélo à son travail en empruntant la zone franche située sur territoire allemand. En rentrant mardi soir à Schaffhouse, les agents allemands procédèrent à un contrôle des publications interdites. Baechtold fut arrêté pour avoir été trouvé porteur de deux numéros de l'« Arbeiterzeitung » de Schaffhouse. Il a été transféré à Waldshut.

Certains journaux socialistes annoncent que la fille d'un médecin argovien, âgée de 23 ans, étudiante à Berlin, a été incarcérée en août et qu'elle aurait été condamnée à une peine de réclusion. Renseignements pris à bonne source, cette nouvelle répond en grande partie à la réalité. Cette demoiselle qui appartient à une très bonne famille, est accusée de complicité dans un complot communiste.

Les menées fascistes

Dans la séance de mercredi du Grand Conseil tessinois, M. Riccardo Rossi, conseiller national, a interpellé le chef du Département militaire afin de savoir si la nouvelle publiée par un journal tessinois annonçant qu'une compagnie était mise de piquet et que le Conseil d'Etat avait interdit la manifestation du 14 février à Lugano organisée par la fédération fasciste tessinoise, était exacte.

Le chef du département militaire a démenti la nouvelle, en ce qui concerne la mise de piquet d'une compagnie. Quant à la seconde question du chef du département militaire a déclaré qu'il ne pouvait pas encore répondre.

Le soir même une réunion avait lieu à Locarno pour constituer un groupe fasciste. Pour prévenir des désordres, la police avait pris des mesures d'ordre considérables. A l'issue de la réunion vers 23 h. 30, plusieurs violentes bagarres ont éclaté entre fascistes et leurs adversaires. Des cars avaient amené des fascistes de Lugano ayant à leur tête M. Rezzonico.

Horrible drame de famille

Un drame de famille s'est produit mercredi après-midi dans une maison de la Rodtmattstrasse, à Berne.

Une locataire entendait du bruit dans l'appartement de M. Fritz Gusset, chef aiguilleur retraité, en instance de divorce, vint voir ce qui se passait, d'autant plus que les cris augmentaient. Elle vit Gusset tenant son revolver d'ordonnance et sa femme ainsi que la cadette de cette dernière faire des efforts surhumains pour empêcher le forcené de tirer.

La locataire s'empressa d'aviser la police.

Entre temps, Gusset avait réussi à se défaire des deux femmes qui furent néanmoins fort malmenées au cours de la lutte. Gusset se rendit alors dans une chambre voisine, et se logea une balle dans la bouche. Le coup fut mortel.

Quant aux blessures des deux femmes, elles ne sont que très légères. Ces dernières ont été se faire panser dans un hôpital.

La bague est retrouvée

Nous avons annoncé qu'une dame française, en séjour à Leysin, avait été la victime d'un vol important. Une bague, d'une valeur de 100,000 francs français, lui avait été dérobée.

Du moins, la dame le croyait-elle.

Or ce bijou a été retrouvé par sa propriétaire, dans le tiroir d'un meuble de son logement. Tout est bien qui finit bien.

La diphtérie

Une épidémie de diphtérie exerce ses ravages à Porrentruy et à Mervelier (Berne). Une dizaine de cas ont déjà été signalés et le mal s'attaque aussi bien aux grandes personnes qu'aux enfants.

Le feu à la ferme

Hier soir, à 11 heures, un incendie a détruit complètement une ferme des Franches-Montagnes, au lieu dit « Les Planchettes » aux Pommerats.

Ses propriétaires se trouvaient en visite avec leurs enfants au village lorsqu'on vint les avertir que leur maison brûlait.

Le manque d'eau empêcha les pompiers de pouvoir conjurer l'incendie, si bien que la ferme fut détruite de fond en comble.

Un citoyen courageux réussit à sauver trois vaches à demi-asphyxiées. Quant aux veaux, aux porcs et au chien de la maison, ils périrent dans les flammes.

Le mobilier, qui est complètement détruit n'était pas assuré.

On croit que la cause de cet incendie est un court-circuit.

LA RÉGION

Malveillance ou imprudence ?

Aussitôt après le violent incendie de Mezerier-Publier, que le « Nouvelliste » a signalé, l'opinion était presque unanime à voir là l'acte d'une main criminelle. Aujourd'hui, on est moins affirmatif, car aucun mobile n'est trouvé.

Le chef Delorme, qui dirige l'enquête, vient de préciser un point important rendant plausible l'hypothèse de l'imprudence.

Mme Marie Charles s'est rendue vers 18 h. dans l'étable où se trouvait une chèvre, en s'éclairant d'un falot tempête qu'elle suspendit à une poutre, le plafond étant bas. Or, c'est au-dessus de l'étable, dans le fenil, que le feu paraît avoir pris naissance.

Le plancher étant formé de planches mal jointes, il est fort possible qu'une brindille soit entrée à l'intérieur de la protection de la lanterne, que le feu ait passé d'une bûchette au tas de foin à travers une fente du plancher et qu'il ait longuement couvé à l'intérieur du tas avant d'arriver à la partie supérieure.

Simple supposition, car Mme Charles n'avait rien remarqué d'anormal en décrochant la lanterne, mais qui permet toutefois d'être moins affirmatif en ce qui concerne la malveillance.

Le Concert symphonique d'Aigle

Tous les musiciens salueront avec plaisir l'aubaine qui leur est offerte d'entendre dimanche prochain 28 janvier, à 17 heures à la Grande Salle de l'Aiglon, à Aigle, le beau concert symphonique donné par l'Orchestre d'Aigle (45 musiciens), sous la direction de M. André Coin, professeur, avec le concours du célèbre violoncelliste André-Lévy de Paris.

Le programme varié de ce concert qui sera tout simplement magnifique comporte des œuvres de Beethoven, Vivaldi, Mendelssohn, Schubert, Mozart, Fauré, Nin, Granados, Bizet.

Outre 5 soli pour violoncelle (accompagnement de piano), M. André-Lévy interprétera avec orchestre le concerto en ré majeur de Vivaldi. Un concert que personne ne voudra manquer d'entendre.

NOUVELLES LOCALES

L'exportation du fromage

Les négociations entre la France et la Suisse en vue du règlement des relations commerciales entre les deux pays dès la fin janvier, se heurtent à des obstacles qui menacent de se transformer en un grave conflit parce que, contrairement aux arrangements conclus, des entraves sont apportées du côté français à l'exportation du fromage suisse.

On apprend que le Conseil fédéral est fermement résolu à défendre, par tous les moyens dont il dispose, les intérêts du commerce d'exportation de nos fromages si le conflit qui menace d'éclater ne peut être aplani.

La Suisse usera de représailles, notamment à l'égard de l'importation en Suisse des produits de l'agriculture française : vins, légumes et fruits.

Accident de travail à Leytron

On nous informe : On se souvient que la bourgeoisie de Leytron avait donné à ses bourgeois quelques parcelles de terrain à défricher sous le Mont d'Ardevaz.

Or, hier, un brave père de famille a été victime d'un grave accident qui a nécessité son transfert à l'hôpital de Martigny où il a subi une opération fort bien

réussie d'ailleurs. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

La Ligne du Simplon

La Commission romande de la Ligne du Simplon a tenu séance, vendredi dernier, dans les locaux du « Pro Lemano », à Lausanne, sous la présidence de M. Eug. Failletaz, député, président.

Elle enregistra avec plaisir que le nouvel horaire Paris-Milan présente de notables améliorations, surtout en matière de vitesses directes. Elle constata, toutefois, que des améliorations encore plus grandes sont prévues sur la ligne du Gotthard. Il est nécessaire que les intérêts du Simplon soient vigoureusement défendus pour éviter un handicap qui serait très préjudiciable à la Suisse romande.

La Commission regrette que le matériel roulant composant les trains de la ligne du Simplon soit trop souvent défectueux. Elle a décidé d'intervenir à ce sujet auprès des organes compétents.

La question des réductions de tarifs sur les C. F. F., pour les prochaines saisons d'été et d'hiver, a longuement retenu son attention. Elle estime que ces réductions devraient entrer en vigueur le 1er juin déjà et être valables pour des séjours de 4 jours en Suisse au lieu de 7 jours, ce qui faciliterait de nombreuses personnes.

MM. Burnens, ancien député, et Marguerat, dir. des chemins de fer Viège-Zermatt et Furka-Oberalp, présentèrent le rapport des vérificateurs des comptes qui fut ratifié à l'unanimité ainsi que le budget pour 1934. La Commission prévoit l'édition d'un nouveau prospectus de propagande à grand tirage.

BEX. — La Fonte Electrique S. A. — En grains chimiques, superphosphate triple à 40 % et supers ordinaires, engrais superpotassique riche à 20 % d'acide phosphorique et 20 % de potasse pour la grande culture ou 10 % d'acide phosphorique et 30 % de potasse pour la vigne, la pomme de terre, etc. Il s'agit d'engrais chimiques fabriqués depuis quelques années avec de nouveaux procédés, excluant complètement l'intervention d'acide sulfurique. Ces nouveaux engrais ont immédiatement reçu la faveur des agriculteurs et ceux qui les ont utilisés ont obtenu des résultats surprenants. Le superphosphate contient encore du phosphate de potasse qui est livré sans supplément de prix, donc gratuitement.

PLAN-CONTHEY. — Loto. — (Comm.) — « La Persévérante », société de musique de Plan-Conthey, organise son loto annuel, le dimanche 28 janvier à partir de 15 heures au café J. Evéquoz. Elle espère que nombreux seront ses amis et connaissances qui viendront lui témoigner leur sympathie en cette occasion. De beaux lots récompenseront les gagnants.

LEYTRON. — Soirée de la Jeunesse conservatrice. — Comm. — Alors Marius ! A quand cette soirée choucroute ?
— A dimanche, mes amis...
— A dimanche ! C'est donc décidé ?
— Parfaitement, c'est décidé et tout a été prévu pour la circonstance.
Avant le banquet, quelques productions musicales mettront la joie dans vos cœurs, puis un menu excellent et bien arrosé satisfiera même les plus gourmands.
La partie gastronomique terminée, un orchestre endiablé fera tourner jeunes et vieux.
Amis de la jeunesse, répondez nombreux à notre appel, que chacun ait à cœur de montrer par sa présence, l'intérêt qu'il porte à ce mouvement des jeunes.
Donc, rendez-vous au cercle conservateur dimanche 28 janvier à 18 h. 30.

MONTHEY. — Soirée de la Lyre. — Comm. — La Lyre donnera dimanche 28 janvier, sa Soirée annuelle dans la grande salle de l'Hôtel de la Gare. Nul doute qu'elle ne remporte comme ses devancières, un franc succès. En voici le programme :

1. The Mad Major, marche K. J. Alford
2. Ouverture de concert A. Giraud
3. La Poupée de Nuremberg, A. Adam
- Un coq en jupon, opérette
4. Valse Impériale Joh. Strauss
5. Au Jardin d'une Pagode Chinoise Alb. W. Ketelbey
6. La Pie Voleuse, ouverture, Rossini
7. Sprechchor von Bernegg, marche, A. Ney
- Entr'acte
- Un petit service d'ami, comédie, P. Gavault
- Bal

Ce n'est certes pas un programme de grande envergure, cependant les longues soirées d'hiver ont été bien remplies.
Nous croyons que la partie musicale aura le don de satisfaire les goûts les plus variés. Notre Directeur M. Mce Rouiller, a mis tout en œuvre pour y parvenir. Les moyens sont restreints ; il faut savoir en retirer le plus grand profit possible. Les

FEUILLETON du NOUVELLISTE

Un coup de bourse

« C'est chez moi qu'il se rendait quand vous et votre compagnon l'avez rencontré et lui avez fait l'honneur d'examiner ce qu'il transportait. J'avais en effet acheté la veille cette malle à un marchand des souks et je l'avais envoyé chercher par le plus sot des serviteurs. »

« L'incident de ce matin ayant fait quelque bruit, je l'ai interrogé et tout ce que j'ai pu en tirer, c'est que cette malle paraissait vous intéresser. »

« La voici, elle est à vous. »

Il fit signe au Berbère de la décharger et de la déposer aux pieds d'Hautecœur, à qui il l'offrit d'un geste plein de noblesse. L'intention du capitaine était de refuser ce présent dont, au surplus, il n'avait que faire. Avec d'infimes précautions de langage, car il n'eût voulu pour rien au monde froisser l'aimable étudiant, il lui expliqua que son compagnon et lui-même avaient voulu simplement identifier cet objet qui se rattachait pour eux à une affaire importan-

te. Il ajouta que Salem mettrait le comble à son obligeance en leur disant le nom du marchand qui la lui avait procurée.

Le jeune homme donna volontiers ce renseignement. Pour le reste, ce fut vainement que Hautecœur déploya sa plus persuasive éloquence. Le taleb maintint son offre avec une telle insistance qu'il dû céder et conserver la malle.

Durant toutes ces négociations, Barescot était resté dans la cour. Il essayait d'en suivre le déroulement mais le bruit de la conversation ne parvenait pas jusqu'à lui. Quand il vit le Chleuh porter la malle dans le hall, il n'y tint plus ; il entra à son tour, attendant que Hautecœur lui fit signe d'avancer.

RADIO - PROGRAMMES

Vendredi 26 janvier. — 6 h. 55 Leçon de gymnastique. 12 h. 30 Dernières nouvelles. 12 h. 40 Concert. 16 h. Concert. 18 h. Pour Madame. 18 h. 30 Cours d'espéranto. 18 h. 40 Cours d'anglais. 19 h. 05 Le coin des bridgeurs. 19 h. 20 Pour les joueurs d'échecs. 19 h. 35 La vie et l'œuvre de Richard Strauss. Audition : Le Chevalier à la Rose. Rich. Strauss. 21 h. 50 Dernières nouvelles. 22 h. Chronique touristique. 22 h. 10 Correspondance parlée.

vancer. Le signe ne venant pas, il prit patience en examinant la fameuse malle sous toutes ses faces. Pas de doute, c'était bien elle.

Quand le capitaine eut reconduit cérémonieusement jusqu'à la porte Salem ben Hanine, et que celui-ci, suivi de son serviteur qui avait pris sur l'âne la place de la malle, se fût éloigné au pas régulier de sa mule, Barescot put enfin donner libre cours à sa curiosité et poser toutes les questions que depuis une demi-heure, il retenait.

« Je t'expliquerai cela en marchant, lui répondit Hautecœur, il s'agit maintenant de filer aux souks et de reconstituer, en remontant, l'itinéraire de la malle. Avec un peu de chance, il nous mènera jusqu'à Sam. »

Chemin faisant, en effet, il mit le mécanicien au courant des conséquences de cette visite imprévue. Elle allait permettre d'établir une filière grâce à laquelle on remonterait, de proche en proche, jusqu'à l'arrivée de Sam. On avait ainsi des chances d'obtenir des éclaircissements sur son passage à Fes et surtout sur l'objet de son départ.

« Car, bien entendu, nous ne pouvons

prendre au sérieux la raison donnée par Terty à Mlle Verloy-Ducord. Si Sam avait simplement eu envie de prendre le large, il ne l'eût pas fait aussi clandestinement et surtout pas dans des conditions qui autoriseraient tous les soupçons. Quand il nous a quittés, il fuyait. Le double problème qui se pose est de savoir pourquoi il fuyait et pourquoi aussi il s'embarassait d'une malle.

J'ai l'impression que Terty doit en savoir long là-dessus ; mais il est évidemment impossible, pour le moment, de le faire parler plus qu'il ne veut.

« Nous nous en sommes aperçus, approuva Barescot, quand la pauvre demoiselle a essayé de l'interroger. Mais il avait quand même réponse à tout. »

« Je trouve qu'il répondait trop bien. On aurait dit que tout son discours était préparé d'avance et depuis longtemps. »

« Finalement, mon capitaine, vous êtes comme moi, vous ne croyez plus au suicide. »

« Je n'y ai jamais beaucoup cru. Une telle résolution me paraissait tellement contraire au caractère de Verloy-Ducord. Mais si je ne l'ai pas dit, au début, comme toi,

c'est parce que j'aime ne rien avancer et que je ne puisse prouver. Or, même maintenant et malgré la conduite plus que suspecte de Sam, les apparences sont toujours en faveur du suicide. Certes, Verloy-Ducord, fatigué, en état de moindre résistance, a pu être jeté à l'eau, surtout si on lui a préalablement administré un narcotique. Mais il fallait au moins deux assassins : l'un traînant la victime jusqu'à la porte des bagages, l'autre faisant le guet. Car si Bomardeau, dans sa cabine, était à peu près hors de cause, Mlle Moinel pouvait devenir un témoin gênant et même l'un de nous pouvait, pour une raison quelconque, quitter le poste de pilotage. Autant d'indiscrètes possibles à surveiller. »

« Alors, Terty ? »

« Je ne sais rien, je fais des hypothèses. »

(La suite en quatrième page.)

GRAINES DE SEMENCE
demandez catalogue gratis
J. LECERF, Genève
Prix spéciaux pour revendeurs
et maraîchers
(Petits oignons de Savoie)

Bagarres fascistes au Tessin

Le rail et la route

Accident de travail à Leytron

Une femme brûlée vive à Genève

musiciens, en général, ont répondu à l'appel du chef et se sont montrés dociles à ses ordres. C'est là, évidemment, l'a. b. c. de la vie de toute société, car cette condition remplie, l'effort collectif doit produire ses fruits. Nous nous permettons donc d'espérer.

La partie littéraire comporte cette année une petite nouveauté : une opérette. Interprétée par Mike L. D. et M. H. C. son succès ne fait pas l'ombre d'un doute. Anticipons et tirons de cette pièce la conclusion suivante : la femme courtoise aime à être flattée, mais se montre, en retour, parfois cruelle. Il faut user envers elle (Pierre l'a fort bien compris, comme beaucoup certes), de l'indifférence. C'est pourquoi le coq en jupon, tout fier qu'il est, a dû s'incliner.

La pièce de résistance « Un petit service d'ami » ne manquera pas de plaire. Son auteur, Paul Gavault, n'est pas un inconnu pour nous. Dramaturge et vaudevilliste, il a, en effet, publié une série d'ouvrages, notamment « La Petite Chocolatière » que le cinéma a réalisé à l'écran et qui a obtenu un succès mérité. Disons en passant qu'il fut durant de nombreuses années, directeur du Théâtre de l'Odéon, à Paris. Les acteurs, eux non plus, ne sont pas des inconnus ; ce sont même des personnes avantageusement connues... théâtralement s'entend. Ce sont tous les favoris du public. Pour ne pas blesser leur modestie nous taillons leurs noms. A souligner que l'organisation a été l'œuvre de la toute dévouée Mme Carraux, secondée par l'inséparable et précieuse Mme Alice. A toutes deux et à tous vont notre reconnaissances.

L'Orchestre Happy Boys prendra ensuite la parole et avec les dernières créations fera tourbillonner, jusqu'au petit jour, les amateurs, et ils sont légion. d'art chorégraphique

Donc, tous à l'Hôtel de la Gare, le 28 janvier, à 20 h. 30 précises.

MONTHEY. — Théâtrale helvétique. — Comm. — Nous rappelons la manifestation organisée samedi soir à l'Hôtel du Cerf à Monthey par les étudiants Helvétiques de Lausanne, manifestation qui comprend, comme nous l'avons dit, un prologue, une ravissante comédie de Géraldy et Spitzer « Si je voulais... » et un bal animé conduit par un orchestre de valeur.

Que l'on se hâte de retenir ses places.

SALQUENEN. — Un anniversaire. — Nous recevons encore les lignes suivantes à propos du 80ème anniversaire de M. Cina : M. Gabriel Cina, à Salquenen, fêtera le 28 de ce mois son 80ème anniversaire.

C'est une des personnalités marquantes, non seulement de la commune dont il fut durant 36 ans conseiller (20 ans président et 11 ans vice-président), mais de tout le district de Loèche qu'il représenta pendant 25 ans comme député et suppléant au Grand Conseil. Il présidait la Haute Assemblée comme doyen d'âge en 1925.

Membre fondateur de la société de musique l'Harmonie de Salquenen, si avantageusement connue également dans la partie romande du canton, M. Cina est un homme de vieille race, poli, sobre, travailleur, et d'une honnêteté à toute épreuve, Valaisan tout court, profondément attaché à son sol natal, le vignoble de Salquenen. A côté de ses multiples occupations, il est encore, et depuis 61 ans, organiste, et possède à son âge une voix exceptionnelle.

Nous lui souhaitons encore de longues années de vie et de prospérité.

ST-MAURICE. — Loto. — Comm. — Ainsi qu'il a été annoncé le Loto de la Confrérie du Noble Jeu de Cible aura lieu dimanche 28 courant à l'Hôtel de la Dent du Midi.

Cette vieille société à l'activité si féconde veut cette année ajouter un fait important à son passé déjà glorieux : elle participera au Tir fédéral de Fribourg. Mais une telle manifestation occasionne de grandes dépenses dépassant de beaucoup le budget ordinaire de nos petites Sociétés.

Le produit total de ce loto sera donc affecté à ce but, nous nous en réjouissons et souhaitons bonne chance à nos tireurs. Amis, l'appel du Noble Jeu de Cible doit être entendu, allons tous lui apporter notre appui, nous en serons largement récompensés car des lots magnifiques et nombreux attendent les amateurs. A dimanche.

« Quine ».

VETROZ. — Loto de la Concordia. — Notre vaillante fanfare se fait un plaisir d'annoncer à ses nombreux amis qu'elle organise pour dimanche 28 courant son loto annuel dans la grande salle du Café Concordia à Vétroz.

Comme par le passé, elle compte sur leur présence, et chacun certes ne manquera pas de venir lui apporter les marques de sympathie qu'elle mérite. Avis, d'autre part, aux chanceux : des lots magnifiques les attendent.

Le Comité.

†

La famille de feu Madame Jean-Pierre VEUTHEY, profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie qu'elle a reçus à l'occasion du deuil cruel qui vient de la frapper, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part.

Notre Service télégraphique et téléphonique

L'ordre public au Grand Conseil tessinois

Les fascistes provoquent une bagarre

BELLINZONE, 25 janvier. (Ag.) — Le Grand Conseil tessinois s'est réuni jeudi après-midi pour examiner le décret sur la protection de l'ordre public. Une vingtaine de fascistes suisses de Lugano sont venus à Bellinzone, probablement dans l'intention de manifester. L'entrée des tribunes du Grand Conseil ayant été interdite au public, les fascistes se réunirent au Café du théâtre, situé en face du Palais du gouvernement. Une foule nombreuse était massée sur la place, devant le café, attendant que les fascistes sortent du restaurant. Ceux-ci se présentèrent, ayant à leur tête l'avocat Rossi de Lugano, qui tenta d'haranguer la foule. Une bagarre s'ensuivit. Les fascistes sortirent des matraques. La foule réagit et la police qui avait organisé un service d'ordre devant le Palais du gouvernement intervint, et put rétablir l'ordre. Trois fascistes furent blessés légèrement dont leur chef l'avocat Rossi qui tira deux coups de revolver à blanc. Six fascistes ont été arrêtés. Les autres appréhendés par la police furent conduits dans un autre restaurant. La foule stationna longtemps devant le Palais du gouvernement où le Grand Conseil continua de siéger. Ce soir l'agitation est intense dans la capitale tessinoise. La police a saisi huit revolvers et plusieurs matraques.

Pluie de crédits

ZURICH, 25 janvier. (Ag.) — Le Conseil communal a voté des crédits s'élevant au total à 11,750,000 francs. Il a notamment approuvé l'émission d'un emprunt de 30 millions de francs, 4 %, au cours de 97,50, dont le produit sera affecté à la conversion d'un emprunt de 10 millions, 4 1/2 %, et d'un autre emprunt de 20 millions, 5 % M. Manz (socialiste), rapporteur, a critiqué les conditions de l'emprunt, influencées a-t-il dit, par la conception politique des banques. M. Gyax, radical, a combattu cette critique, ajoutant que la ville de Zurich pourra obtenir des conditions plus favorables lorsqu'elle pratiquera une meilleure politique d'économie. Un crédit de fr. 1,200,000 francs a été accordé pour les frais de l'emprunt et l'ensemble de l'arrêté a été muni de la clause d'urgence. Le Front national et les communistes se sont abstenus de voter.

Le Conseil a ensuite accordé 495,000 francs pour la transformation de la triperie des abattoirs de la ville, 1 million pour la construction à Schlieren d'un gazomètre d'un volume de 100,000 mètres cubes, 1,500,000 francs pour l'agrandissement du cimetière de Manegg à Wellishofen, 1,200,000 francs pour la construction d'un bâtiment d'école à Wollishofen, 5,800,000 francs pour la construction d'une maison communale dans le cinquième arrondissement. Les trois derniers projets doivent être soumis à la votation populaire.

A la Chambre française

PARIS, 25 janvier. (Havas.) — La Chambre s'est réunie jeudi matin. Les débats ont porté sur la suite de la discussion du budget des services pénitentiaires. Finalement, le projet de budget a été adopté.

La Chambre passe ensuite à la discussion du budget de la Légion d'honneur. M. Louis Marin proteste contre l'abus des décorations de la Légion d'honneur. Il estime que le Conseil de l'Ordre devrait se montrer plus sévère contre certains légionnaires compromis, pour éviter des retards dans l'application de la justice. Le ministre de la justice approuve et ajoute que le gouvernement a déposé un projet pour abroger la juridiction spéciale et en demande la discussion immédiate. Les chapitres de ce budget sont adoptés. L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du budget de l'Alsace-Lorraine.

Générosité

ST-GALL, 25 janvier. (Ag.) — M. Albert Schlaepfer, récemment décédé, a fait don de 14,300 francs en faveur du Fonds des lits gratuits de l'hôpital cantonal.

Les transports par camions

BERNE, 25 janvier. (Ag.) — Les représentants des Chemins de fer, des automobilistes et des trois grands groupes économiques : la société suisse de l'industrie et du commerce, la société suisse des arts et métiers et l'Union suisse des paysans, réunis le 25 janvier sous la présidence de M. Pilet, ont examiné le projet de loi fédérale sur le transport des marchandises par véhicule à moteur sur la voie publique. La réglementation prévue a été approuvée en principe par tous les participants. Quelques suggestions ont été faites sur diverses dispositions du projet et acceptées par le président pour examen. Les représentants de la société suisse du commerce et de l'industrie ont renouvelé les vœux exprimés antérieurement que la réglementation des rapports entre la route et le rail laisse la possibilité d'un assainissement et d'une réorganisation des Chemins de fer fédéraux. La Commission du Conseil des Etats devant examiner ce projet se réunira sans doute au mois de février.

L'ère des chemises

LONDRES, 25 janvier. (Havas.) — « Les chemises noires arrêteront la guerre ». Sous ce titre lord Rothermere esquisse dans le « Daily Mail », les principes dont s'inspirera la politique étrangère des fascistes anglais. Intrigues de la finance internationale, dangereuses imprécisions des pactes analogues au traité de Locarno, engagements réclamés à Genève des grandes nations par les petits Etats irresponsables, voilà les fruits empoisonnés des gouvernements démocratiques. Politique pratique et positive des chemises noires, dont les buts définis et l'organisation disciplinée sont la meilleure sauvegarde du pays contre le risque d'être entraîné dans une nouvelle guerre.

ZURICH, 25 janvier. (Ag.) — Une assemblée du parti démocratique de la ville de Zurich a voté la résolution suivante :

« L'assemblée a pris connaissance avec surprise et indignation de la création d'un « fascio svizzero » à Milan et d'une section d'assaut suisse à Berlin. Elle condamne avec la dernière énergie les menées dirigées contre l'existence de notre démocratie par des éléments traitres à la patrie et attend du Conseil fédéral une action ferme et décisive pour étouffer dans le germe toute tentative de ce genre. Elle demande encore qu'on s'oppose à l'intrusion des nationaux-socialistes, en particulier sur le terrain de la propagande, avec toute la fermeté et tous les moyens nécessaires ».

Les désastres sur mer

SHANGHAI, 25 janvier. (Havas.) — 175 personnes au moins ont péri, le vapeur sur lequel elles se trouvaient s'étant échoué et ayant pris feu sur le Yang Se Kiang. Les survivants ont été débarqués à Shanghai par un vapeur chinois.

La crise de Belgrade

BELGRADE, 25 janvier. (Avala.) — Au cours du conseil du cabinet qui a eu lieu à la fin de cet après-midi, on apprend qu'il a été remis au Roi la démission du cabinet. Le Roi a accepté cette démission et a chargé les ministres démissionnaires de l'expédition des affaires courantes.

Le Roi, après avoir consulté les présidents du Sénat et de la Chambre, a chargé M. Ougounovitch, député et ancien président du Conseil, de former le nouveau ministère.

L'exportation des fromages

BERNE, 25 janvier. (Ag.) — Cet après-midi a eu lieu entre le chef du Département fédéral de l'économie publique et le ministre Stucky, d'une part, et l'ambassadeur de France, accompagné de l'attaché commercial, d'autre part, un échange de vues approfondi sur le règlement des relations commerciales avec la France. On espère que les difficultés constatées en ce qui concerne l'exportation de fromages en France pourront être surmontées et qu'une entente interviendra.

La défense nationale et le socialisme

BALE, 25 janvier. (Ag.) — La discussion approfondie de la question militaire et des questions de la défense nationale en général, au sein du parti socialiste de Bâle, s'est poursuivie et terminée mercredi soir.

Les deux rapporteurs, les conseillers nationaux A. Schmid (Oberentfelden) et F. Schneider (Bâle), ont soutenu encore une fois leur manière de voir. M. Schmid se place au point de vue de la majorité des comités suisses du parti qui acceptent une défense nationale conditionnelle, tandis que M. Schneider entre dans la conception de la minorité des comités du parti, qui voudrait notamment que le principe refusant toute défense nationale inscrit au programme du parti, demeure inchangé. Il n'y a pas eu de votation.

Un nègre lynché

HAZARD (Kentucky), 25 janvier. (Havas.) — Rex Scott, jeune nègre de 20 ans, accusé du meurtre d'un mineur, a été pendu à un arbre par la foule. Une lutte acharnée s'est déroulée pendant une heure devant les portes de la prison du comté de Percy avant que la foule ait pu s'emparer du prisonnier. Le corps du nègre a été criblé de 40 balles de revolver et de fusil. Trois arrestations ont été opérées.

Les condamnations

ZURICH, 25 janvier. (Ag.) — Le Tribunal cantonal a condamné à 2 mois de prison sans sursis, pour homicide par imprudence, un voyageur de commerce qui, roulant à une allure exagérée, avait renversé sa voiture automobile dans un fossé, tuant son compagnon, M. Ernest Marthaler, de Zurich, 54 ans, employé retraité des C. F. F.

La Cour d'assises de Zurich a condamné à une année de maison de travail Emile Heusser, conservateur du timbre à Zurich, âgé de 44 ans, accusé de détournements, pour un montant de 18,400 fr. L'inculpé a réparé le dommage et a fait des aveux. Il avait commis les détournements de 1931 à 1933 pour couvrir les pertes provenant de mauvaises spéculations.

Brûlée vive

GENEVE, 25 janvier. (Ag.) — Un commencement d'incendie a éclaté jeudi vers 15 heures dans une mansarde de la rue Berthelmer. La locataire de cette mansarde, Mme Niderhauser, âgée de 70 ans, a été brûlée vive.

Entretiens royaux

BUCAREST, 25 janvier. (Ag.) — Le Roi Boris de Bulgarie, accompagné de la Reine Jeanne, est arrivé à Bucarest. Il se rendra à Sinaïa, où des entretiens vont se dérouler sur le pacte balkanique.

MM. Argentano, J. Bratiano et Averesco ont démenti catégoriquement la nouvelle lancée à l'étranger suivant laquelle les trois hommes politiques profiteraient de ce séjour pour proposer au Roi Charles la formation d'un gouvernement de dictature.

Hitler infallible

VARSOVIE, 25 janvier. (Ag.) — A Danzig s'est constitué un nouveau groupement : la « Communauté du travail des catholiques allemands », composée d'anciens centristes ayant adhéré au national-socialisme. Au cours de la séance constitutive, M. Forster, chef des natio-

naux-socialistes danzicois, a prononcé un discours, dans lequel il a déclaré notamment qu'il reconnaissait l'infailibilité papale dans les questions de foi, et l'infailibilité d'Hitler dans les questions politiques.

Le froid et la neige

MADRID, 25 janvier. (Havas.) — En plusieurs points d'Espagne, le froid est intense. Dans la province d'Alicante les villes de Jipona et Alcoy sont bloquées par les neiges. La couche de neige dépasse 50 cm. d'épaisseur.

JIRIVILLE (Algérie), 25 janvier. (Havas.) — Une chute importante de neige entrave la circulation des autos.

LES SPORTS

FOOTBALL

Le Championnat suisse

Journée complète que celle de dimanche prochain, comprenant dans toutes les séries des rencontres importantes, tant pour les premières places que pour les relégations éventuelles.

En Ligue Nationale, nous verrons : Urania-Grasshoppers ; Chaux-de-Fonds-Servette ; Young Fellows-Lausanne ; Berne-Lugano ; Locarno-Young Boys ; Concordia-Bienne et Blue-Stars-Nordstern.

En Première Ligue : Monthey-Etoile Carouge ; RACING-Soleure ; Granges-Etoile et Boujean-Fribourg.

En Deuxième Ligue : Stade Lausanne-Racing II et Villeneuve-La Tour.

En Troisième Ligue : Sierre-Vevy II et Aigle-Martigny.

En Quatrième Ligue : Granges-Saxon.

Le championnat vaudois

On sait que des équipes du Bas-Valais y participent aussi se jouera-t-il dimanche Villeneuve II-St-Gingolph et Bex-Bouveret.

Le championnat valaisan

Nous pouvons annoncer que la compétition reprendra, pour toutes les séries, le dimanche 4 février prochain.

Concours régional de ski à Chandolin

C'est donc le 18 février prochain que se déroulera cette belle manifestation sportive qui s'annonce sous les meilleurs auspices. Tout sera mis en œuvre pour que les participants remportent de cette journée le meilleur souvenir. En particulier, le Comité d'organisation s'occupera de tous les transports depuis Sierre.

Nous rappelons aux ski-clubs le délai d'inscription pour les courses de fond et d'équipes, qui échoit le 10 février.

Concours de bobs à Crans s. Sierra

le 24 janvier 1934

Longueur de la piste 1200 m. Chronométrage Longines électrique

Résultat des courses en deux manches : 1) Capit. Rey, sur « Roméo », Crans, 3 min. 17 sec. 2/5 ; 2) Capit. Bonvin sur « Réve », Crans, 3 min. 17 sec. 3/5 ; 3) Capit. Mudry sur « Alpina », Crans, 3 min. 37 sec. 2/5 ; 4) Capit. Barras sur « Rapide », Montana, 3 min. 40 sec. 4/5 ; 5) Capit. Grosjean sur « Tip Top », Montana, 3 min. 43 sec. 1/5 ; 6) Capit. Rengli sur « Sans-Gêne », Montana, 4 min. 06 sec. 4/5.

Piste en très bon état. Nombreuse participation.

Mardi 30 janvier : Coupe du Figaro.

BIBLIOGRAPHIE

La semaine tragique de Bâle

L'« Illustré » du 25 janvier contient une série de photographies se rapportant à l'incroyable tragédie de Bâle. Voir en outre : les lettres romandes, nos bûcherons, clinique pour chiens, le film « Conquerors », la mode, les courses de Château-Oeux, paysages de chez nous, actualités, etc.

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

La nouvelle fabrication de ciment de Vernier. — Les nouveaux locaux souterrains du Conservatoire national des Arts et Métiers, à Paris. — Dans la presse technique suisse. — La théorie et les turbines hydrauliques modernes. — Chronique. — « Littérature » architecturale. — Carnet des concours.

AIGLE - Grande Salle de l'Aiglon

Dimanche 28 janvier, à 17 h. précises

CONCERT

donné par l'Orchestre d'Aigle (45 exécutants) avec le concours de Monsieur

André Lévy

Violoncelliste de Paris

Au programme, œuvres de : Beethoven, Vivaldi, Mendelssohn, Schubert, Mozart, Fauré, Nin, Grandos, Bizet. Le concert sera dirigé par M. André COIN, professeur. Places à fr. 3.50, 2.50 et 1.50, en vente chez Mlle Merle, librairie (tél. 3.14) et à l'entrée.

A vendre à Fully, à la Forêt,

un mazot

avec ses vases, la moitié d'une grange et remise avec pressoir et 4 vignes. S'adr. à Maurice Vernay, à Sembacher.

J'achète

collection timbres-poste

suisse. Offres à M. Schutz, 10, rue de la Dôle, Genève. 12 X

MONTHÉY - Grande Salle de l'Hôtel du Cert

Samedi 27 janvier 1934, à 20 h. 30

SOIRÉE THÉÂTRALE

de la Société d'Etudiants Helvétia de Lausanne
Programme: **Prologue et Comédie** en trois actes
SI JE VOULAIS... de Paul Géraldy et Robert Spitzer
Prix des places: Fr. 2.70, 2.20 et 1.10, taxe comprise.
Après la soirée: **BAL**, orchestre Sélect de Genève.

MONTANA-VERMALA

Dimanche 28 janvier, dès 9 heures

TOURNOI ANNUEL DE HOCKEY SUR GLACE

(challenge de l'Association des Pensions et Gliniques)
Participation des meilleures équipes de Suisse romande
Finales à 15 h. 30
Billets du dimanche à 3 fr. sur le funic. Sierre-Montana

Monthey, Salle de l'Hôtel de la Gare

Dimanche 28 janvier 1934, à 20 h. 30

GRANDE SOIRÉE MUSICALE ET LITTÉRAIRE

organisée par la **LYRE MONTHEYSANNE**
(Direction M. Maurice Rouiller, professeur)
CONCERT. - **Un Coq en Jupou**, opérette en 1 acte
Entr'acte. - **Un petit service d'ami**, comédie. **BAL**
orchestre „Happy-Boys“ de Genève

A remettre de suite

pour circonstances de famille, un très gentil
magasin de mercerie et articles de bébé,
situé sur le meilleur passage de Lausanne.
Vieille renommée et prix très avantageux.
S'ad. à la **Gérance Abuhli**, Terreaux 2, à
Lausanne.

Abonnez-vous au „NOUVELLISTE“

MACHINE A COUDRE

Helvétia, à pied, à vendre
faute d'emploi, état de neuf.
S'adresser au Nouvelliste
sous G 383.

Savon et flocons de savon

Sunlight

lavent le linge en un instant
sans l'abimer - c'est important

SC 24 - 090 SP

Le BLANC

DE

C. Picard
J.O.
24, rue de Bourg, Lausanne.

EST APPRÉCIÉ PAR SA QUALITÉ - PAR SON PRIX

ACTUELLEMENT GRANDE QUINZAINE ANNUELLE

Quelques occasions spéciales constituées par des articles existant en quantité limitée

DRAPS en belle cretonne blanche, très belle qualité, ourlets à jours le drap 180 x 300 6.50 le drap 160 x 300 5.50	LINGE DE TABLE en toile basque, coloris variés la nappe pur fil, 120 x 120 4.25 120 x 120 la nappe 2.50 fil, 160 x 160	CHEMISE DE JOUR en shirting 1.50 La culotte. 1.95
DRAPS en toile blanche mi-fil, belle qualité, ourlets à jours le drap 200 x 380 12.- le drap 160 x 300 8.50	LINGE DE TABLE en damassé blanc pur fil la dz de 160 x 160 13.50 160 x 160 la nappe 7.50 serviettes	PARURE en toile de soie artificielle rose ou nil, la parure 2.50 La chemise de nuit 3.-
DRAPS en toile blanche pur fil, ourlets à jours le drap 210 x 325 21.- le drap 180 x 300 16.-	LINGE A THE en toile basque mi-fil, nappe et 12 serviettes. 4.50	CHEMISE DE NUIT en crêpon blanc ou rose 2.- en percale couleur 3.-
TAIE D'OREILLER en shirting sans apprêt, avec volant, à jours échelle. .95	SERVIETTES de table blanches, ourlées en bonne qualité mi-fil, la douzaine 7.90	PYJAMA en nansouk rose, brodé bleu 2.50 Pyjama toile de soie artificielle 5.90
TAIE D'OREILLER en fil 3.25 en mi-fil 2.50	ESSUIE-VERRES en toile de Normandie, la douzaine. 4.-	BLOUSE en Vichy uni nuances assorties 2.95 Blouse shirting, forme droite 3.90
Serviettes de toilette nid d'abeille, blanches, litesaux rouges, la douzaine 3.90	Torchons de cuisine en toile crémée mi-fil, qualité forte, litesaux rouges, grande taille, la douzaine 7.90	DRAP DE BAIN en éponge, superbe qualité, or, bleu, rose. 4.50

Nous invitons notre clientèle à venir constater les prix EXCEPTIONNELLEMENT BAS qui ont été faits pour cette EXPOSITION et qui lui permettront de s'approvisionner en articles de BLANC à des cours extrêmement avantageux.

MALADIES de la FEMME

La femme qui voudra éviter les Maux de tête, les Migraines, les Vertiges, les Maux de reins et autres maux qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières, sans avance ni retard, devra faire un usage constant et régulier de

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY

De par sa constitution, la femme est sujette à un grand nombre de maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne se sera pas soignée en temps utile, car les pires maux l'attendent.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY est composée de plantes inoffensives sans aucun poison, et toute femme soucieuse de sa santé doit, au moindre malaise, en faire usage. Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et de décongestionner les différents organes. Elle fait disparaître et empêche, du même coup, les Maladies intérieures, les Métrites, Fibromes, Tumeurs, mauvaises suites de Couches, Hémorragies, Pertes blanches, les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs qui en sont toujours la conséquence.

Au moment du Retour d'Age, la femme devra encore faire usage de la JOUVENCE de l'Abbé SOURY pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Etouffements et éviter les accidents et les infirmités qui sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si longtemps.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY se trouve dans toutes les pharmacies aux prix ci-dessous:

PRIX: Le flacon LIQUIDE, fr. 2.50
PILULES, fr. 2.-

Dépôt général pour la SUISSE: PHARMACIE DES BERGUES, 21, Quai des Bergues, Genève.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

Aucun autre produit ne peut la remplacer

VOLONTAIRE

On cherche forte et gentille jeune fille pour 2 enfants et aider au ménage. Bons soins assurés et vie de famille, argent de poche. Ecrire sous J 2651 L. à Publicitas, Lausanne.

On cherche jeune homme robuste comme

apprenti maréchal ayant l'occasion d'apprendre la serrure et l'appareillage. S'adresser sous P. 1234 S Publicitas, Lion.

A vendre un

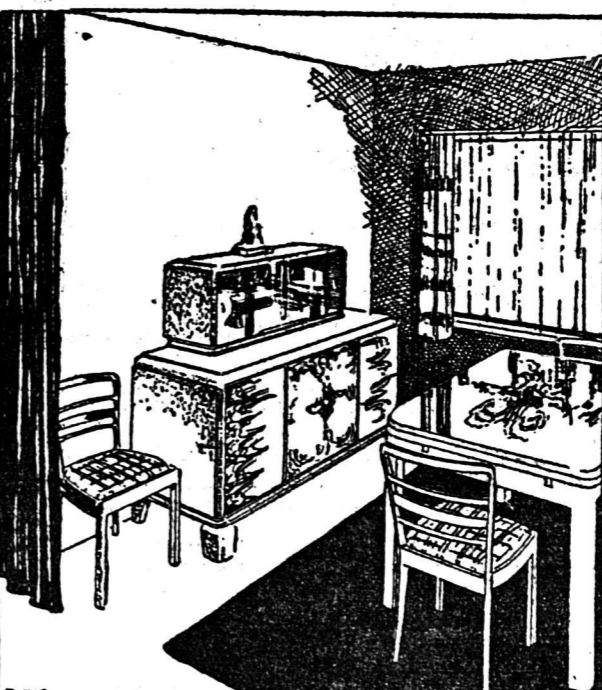
chien courant de première force, extra levreur et suiveur sur tout gibier - S'adr à R. Gremaud, inf., Monthey

Suis acheteur de

CABRIS tués, seulement tre qualité. Offres à Vve Paricelli, comestibles, Bâle, Gerbergsasse 57.

1 mobilier complet, garanti, neuf

Fr. 490.-
1 grand lit 2 pl., 1 table de nuit, 1 armoire 2 portes, 1 lavabo (ou commode secrétaire), 1 table de milieu, 2 tapis, 1 divan, 2 chaises assorties, 1 table de cuisine, tabourets. (Détailé) Emb. expéd. franco. Tél. 31791.
R. FESSLER, av. France 3 et Halles Métropole, Lausanne.



Reichenbach frères & Co
Fabrique de Machines
Magasins: Avenue de la Gare
Sion

L. TORRENT, MONTHÉY
DÉPOSITAIRE ET MAGASIN

CÉPHALINE Maux de tête, Migraines, Douleurs, Insomnies
Petit. pharm. Yverdon 4 Yv
Antinévralgique préféré, sans effet nuisible
Plus de 35 ans de succès 1.75 la boîte Toutes pharm.

ses. Nous tâcherons plus tard de les vérifier. Pour le moment, occupons-nous de Sam.
Ainsi devisant, Hauteœur et Barescot étaient arrivés aux souks. Ils trouvèrent, sans peine, le marchand désigné par Salem. Sa boutique était une sorte de bric à brac où voisinaient les objets les plus hétéroclites.
— Pendant que vous tâcherez de lui tirer les vers du nez, je vais me payer un petit souvenir.
Barescot jeta son dévolu sur un impressionnant narghilé à panse rebondie. Un âpre marchandage lui permit de l'avoir pour vingt-cinq francs: on lui en avait d'abord demandé cent.
Pendant que ce marché se concluait avec un commis, Hauteœur interrogeait adroitement le maître de la boutique.
Il lui dit qu'il avait vu chez son ami Salem ben Hanine un coffre très beau et très commode, et qu'il voudrait bien en acheter un pareil.

Le marchand alla fouiller dans son caparnaüm et en sortit une demi-douzaine de cantines, valises et malles. Plusieurs d'entre elles portaient encore des numéros des compagnies, bataillons et régiments qui en disaient l'origine: elles avaient fait partie de bagages d'officiers et de sous-officiers qui n'avaient pas jugé à propos de s'en embarrasser pour rentrer en France.
Le pilote repoussa ces laissés pour compte avec un ostensible mépris.
— Montre-moi donc une belle malle comme celle de Salem.
— Tu vois bien qu'il n'y en a plus.
— Alors, tu m'en commanderas une autre.
— Pas possible, fit le marchand.
— Et pourquoi?
— Ce lui qui me l'a vendue n'est plus ici.
— Qu'est-ce?
La question était venue si naturellement que le brocanteur ne se méfia pas.
— C'était un homme de la montagne.
— De quelle montagne?

— Du Rif.
— Un Français, comme moi?
— Non, un Marocain comme moi.
— C'est lui qui l'avait faite?
— Oh! non tu as bien vu qu'elle devait venir d'Europe.
Hauteœur ne poussa pas l'interrogatoire plus avant. Il était fixé. Ce n'était pas Sam qui avait apporté la malle aux souks, c'était un indigène.
— Comment l'objet était-il tombé entre ses mains? Là était l'impasse où aboutissait l'enquête.
— Ce fut au tour de l'officier d'être découragé. Barescot essaya de le reconforter.
— Il ne faut pas jeter le manche après la cognée. Nous avons retrouvé la malle. Ce n'était pas plus facile que de trouver Sam. Vous verrez qu'il nous tombera dans les mains au moment où nous nous y attendrons le moins.
Avant de rentrer à l'hôtel, Hauteœur voulut s'acquitter d'un devoir de reconnaissance et de courtoisie. Dans un magasin

européen, il fit l'emplette d'un phonographe et d'une douzaine de disques. Il pria Barescot de porter le tout chez Salem.
— Mais tu vas être trop chargé. Veux-tu me confier ton précieux narghilé?
— Je veux bien, mais ne me le casse pas! J'y tiens beaucoup. Vous pensez... du vrai travail marocain!
Hauteœur ayant pris l'appareil l'examina.
— Tiens, qu'est-ce qu'il y a d'imprimé, là dans le fond?
— Je ne sais pas, je n'ai pas remarqué. D'ailleurs, je ne connais pas l'arabe.
— Moi, pas beaucoup, mais je crois que je déchiffrerai quand même cette inscription. Pars, tu me rejoindras à l'hôtel.
Barescot trouva facilement la maison de Salem. Il remit le phono et les disques à un serviteur qui lui fit signe d'attendre. Une minute plus tard, celui-ci revenait le chercher et il l'introduisit auprès de son maître.
Le table lui remit une lettre de remer-

ciements pour Hauteœur et fit mine de lui donner un pourboire. Comme le mécanicien refusait avec énergie, il n'insista pas, mais, passant dans une pièce voisine, il en revint avec un grand plateau de cuivre tout gravé d'arabesques, qu'il le pria de garder comme souvenir.
Barescot se confondant en remerciements, l'emporta.
Comme il allait passer la porte, il aperçut, assis sur un banc de pierre, le Chleuh qu'il avait boxé le matin. Il lui frappa sur l'épaule.
— Alors, vieux, tu m'en veux toujours? L'autre baragouina quelques paroles en arabe.
Le domestique qui reconduisait Barescot traduisit.
— Il dit que vous êtes un grand guerrier et que votre bras est plus redoutable que la mâchoire du lion de l'Atlas.
(A suivre.)